



Note de présentation
Compte administratif 2021

Les articles L.2313-1, L.3313-1 et L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

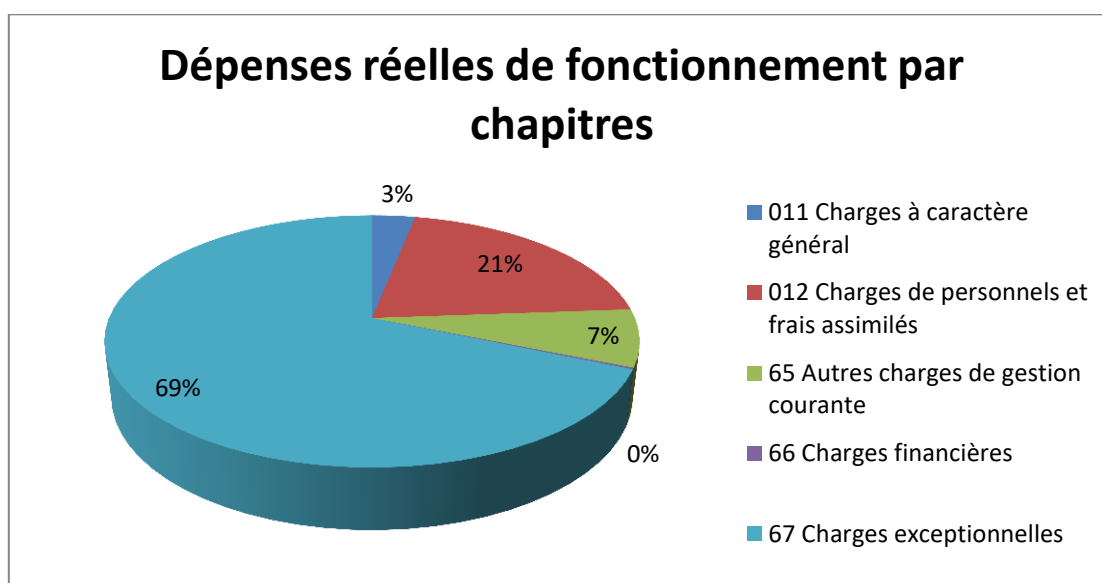
Ce document est mis à disposition dans les locaux du syndicat sur demande.

I- Fonctionnement

L'exercice 2021 génère un excédent de fonctionnement de 96 358,39 €.

1- Dépenses de fonctionnement

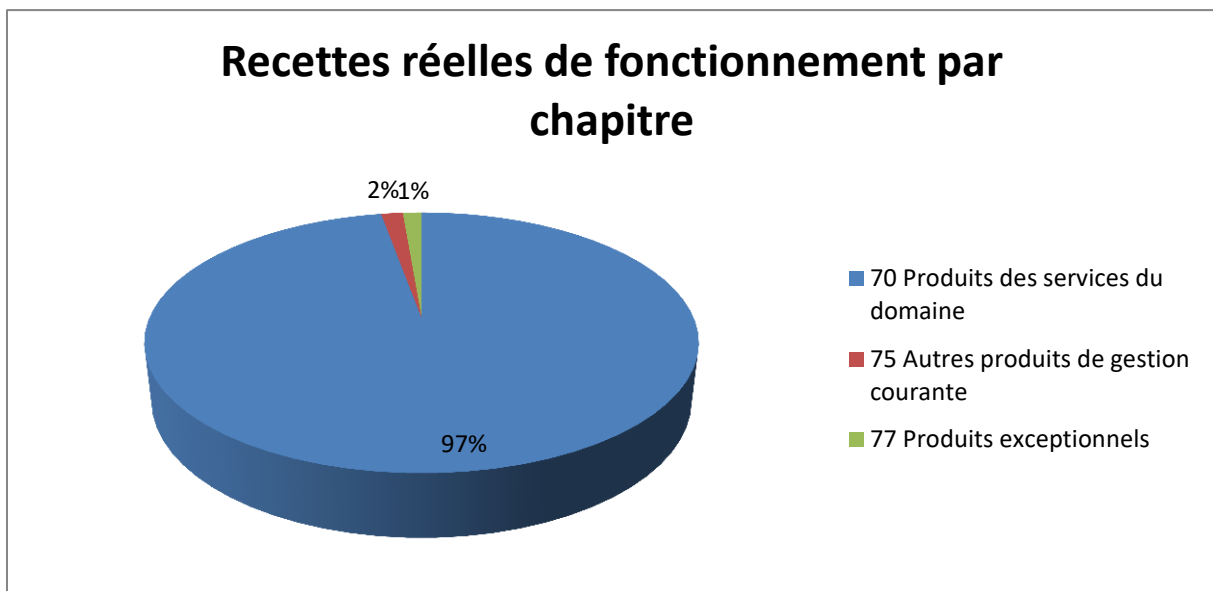
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE	
CHAPITRES	CA 2021
011 Charges à caractère général	5 882,48
012 Charges de personnel et frais assimilés	39 066,12
65 Autres charges de gestion courante	13 864,75
66 Charges financières	380,29
67 Charges exceptionnelles	129 289,00
Total dépenses réelles	188 482,64
042 Opérations d'ordre	205 382,53
TOTAL	393 865,17



Les charges exceptionnelles correspondent à une régularisation de la TVA de 2019 et 2020.

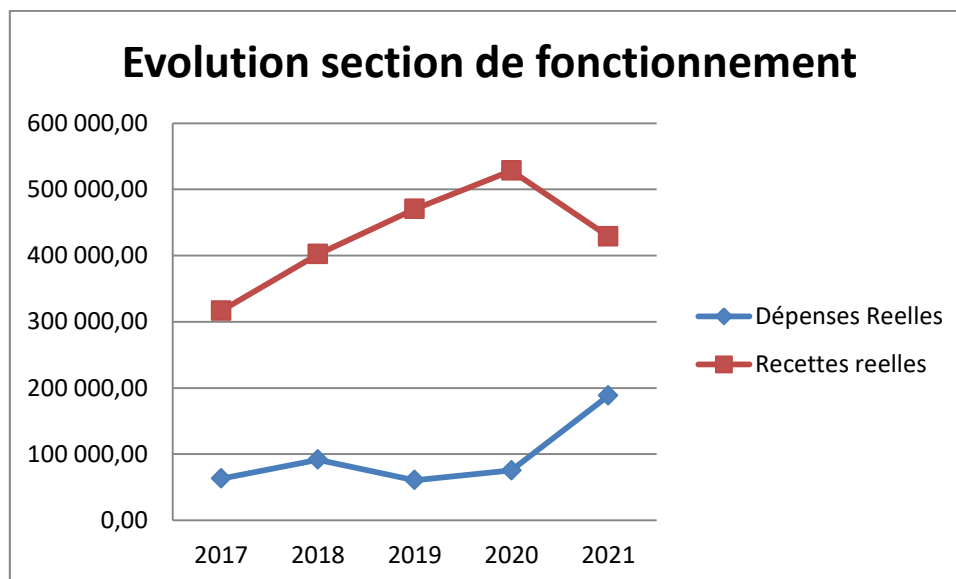
2- Recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE	
CHAPITRES	CA 2021
70 Produits des services du domaine	416 873,77
75 Autres produits de gestion courante	6 480,82
77 Produits exceptionnels	5 659,21
Total recettes réelles	429 013,80
042 Opérations d'ordre	61 209,76
TOTAL	490 223,56



La principale recette est la surtaxe des abonnements et des consommations d'eau des abonnés sur le territoire du syndicat.

3- Evolution de la section de fonctionnement depuis 2016



Pour rappel, les dépenses réelles sont impactées en 2021 par la régularisation de la TVA sur 2 ans (2019 et 2020). Ces charges exceptionnelles représentent 69% des dépenses. Si l'on exclue ces charges, les dépenses réelles s'élèvent à **59 193,64 € HT**.

La chute des recettes pour l'année 2021, s'explique par l'établissement d'un budget en HT plutôt qu'en TTC comme les années précédentes. Cette modification n'affecte que très peu les finances du syndicat puisque la tva est récupérée par les services des impôts directement sur la trésorerie de l'EPCI.

A noter que les recettes restent largement excédentaires par rapport aux dépenses.

4- Résultat de la section de fonctionnement

Le **résultat de l'exercice 2021** en fonctionnement s'élève à un excédent de **96 358,39€**.

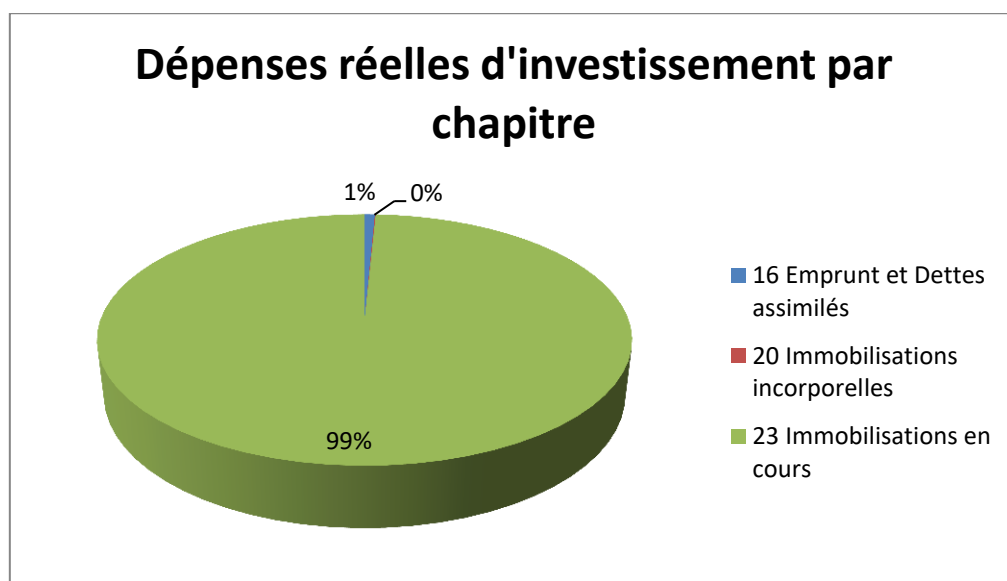
Le résultat cumulé est identique (96 358,39€) puisque l'excédent de l'année précédente est systématiquement affecté à l'investissement.

II- Investissement

L'exercice 2021 génère un excédent de 130 413,93€.

1- Dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE	
CHAPITRES	CA 2021
16 Emprunt et Dettes assimilés	5 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0
21 Immobilisations corporelles	408,33
23 Immobilisations en cours	680 289,96
Total dépenses réelles	685 698,29
040 Opérations d'ordre	61 209,76
TOTAL	746 908,05

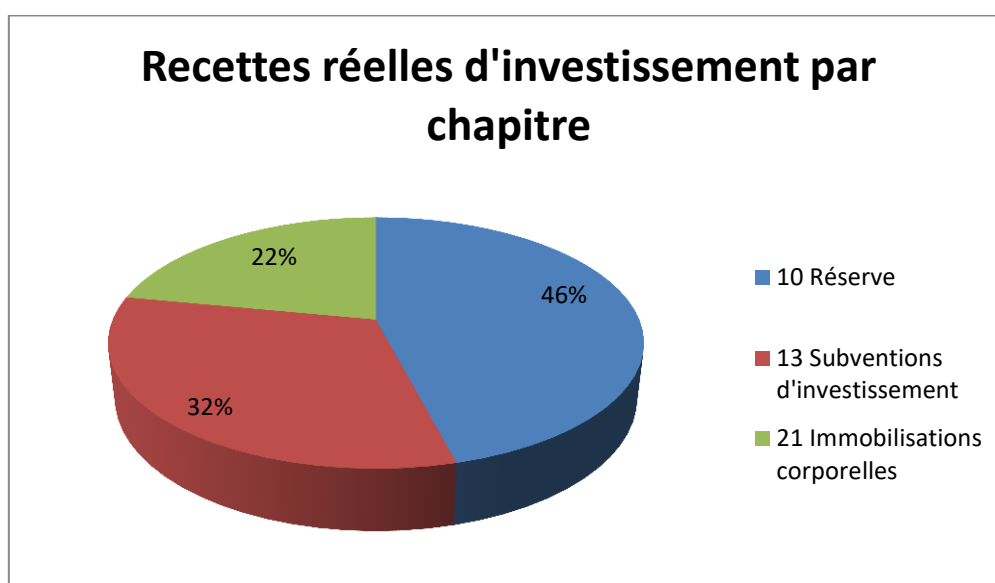


Détail des opérations d'équipement (chapitre 23)

Opérations	Mandats émis HT
Nettoyage canalisation EB la Serve - Cussac	15 688,00
Extension Pressoueras - Champsac	4 726,87
Extension Feuyas - Dournazac	4 275,04
2 stabilisateurs de pression - Dournazac	8 840,00
Aménagements la Martinie – Champagnac	5 055,00
Remplacement de canalisations (CVM) – Oradour, Vayres, Maisonnais et Dournazac	634 948,25
Analyses CVM (160 prélèvements)	6 756,80

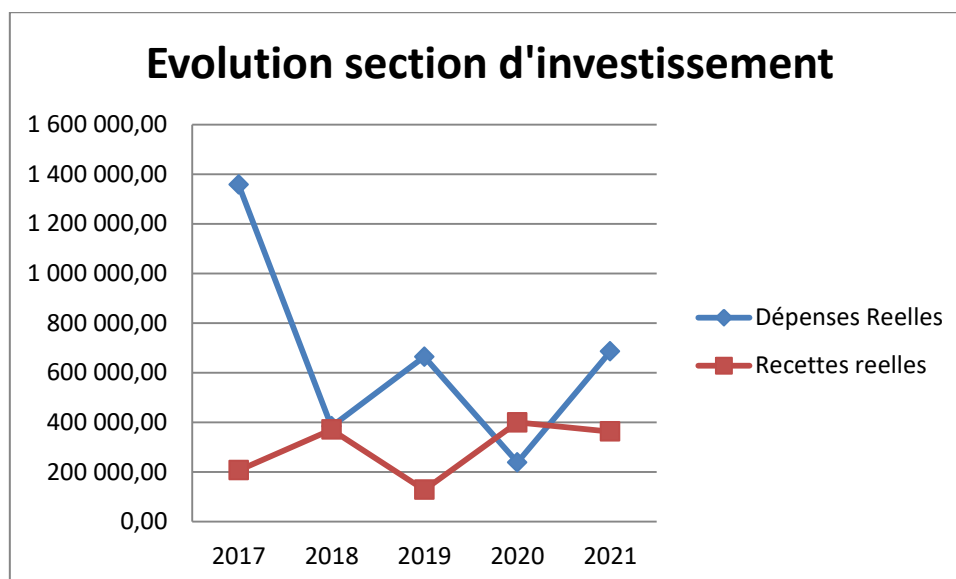
2- Recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE	
CHAPITRES	CA 2021
10 Réserve	308 826,12
13 Subventions d'investissement	215 610,50
21 Immobilisations corporelles	147 502,83
Total recettes réelles	671 939,45
040 Opérations d'ordre	205 382,53
TOTAL	877 321,98



La principale recette de l'année 2021 est l'excédent de fonctionnement de l'année 2020 affecté à l'investissement de 2021. Les immobilisations corporelles, de la même manière que pour la section de fonctionnement, correspondent à une régularisation de la TVA sur les années 2019 et 2020.

3- Evolution de la section d'investissement depuis 2016



Pour rappel, le versement des subventions est de manière générale en décalage d'un exercice par rapport aux paiements des travaux engagés.

4- Résultat de la section d'investissement

Le résultat de l'exercice 2021 en investissement s'élève à un **excédent de 130 413,93 €**.

Le résultat de clôture 2021 (cumulé) est **excédentaire de 1 139 237,49 €**.

III- Récapitulatif résultat de gestion 2021

	Résultat cumulé de l'exercice précédent 2020	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2021	Résultat cumulé 2021
INVESTISSEMENT	1 008 823,56		130 413,93	1 139 237,49
FONCTIONNEMENT	308 826,12	308 826,12	96 358,39	96 358,39
TOTAL	1 317 649,68	308 826,12	226 772,32	1 235 595,88

IV- Affectation de résultat

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	96 358,39 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement	0 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c\1068)	96 358,39 €
Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	0 €
Total affecté au c\1068	96 358,39 €
Ligne 001 recette :	1 139 237,49 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	0 €
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

V- Endettement du syndicat et épargne nette

Le dernier emprunt arrive à échéance en 2023. Il s'agit d'un emprunt contracté par l'ex syndicat Val de Tardoire en 2013 pour une durée de 10 ans. Suite à la fusion des deux syndicats au 1^{er} janvier 2019, le syndicat Vayres et Tardoire a récupéré le remboursement de cet emprunt à compter de cette date.

L'annuité nette de l'exercice s'élève à 5 392,50€, soit 1,3% des recettes réelles de fonctionnement.

L'évolution de l'épargne nette du syndicat depuis 2018 :

	2018	2019	2020	2021
Recettes réelles de fonctionnement	402 260,3	470 250,88	528 363,9	429 013,8
Dépenses réelles de fonctionnement	91 531,59	60 732,1	75 365,01	188 482,64
EPARGNE BRUTE	310 728,71	409 518,78	452 998,89	240 531,16
Capital des emprunts	0	5 000	4 000	5 000
EPARGNE NETTE	310 728,71	404 518,78	447 998,89	235 531,16